

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: - (1984)
Heft: 3

Artikel: Le lecteur idéal de Henry Brulard
Autor: Dentan, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE LECTEUR IDÉAL DE *HENRY BRULARD*

Tout au long de la *Vie de Henry Brulard*, Stendhal s'adresse avec une remarquable insistance à son lecteur posthume, comme à un lecteur idéal, désiré et nécessaire. Mais en même temps, il manifeste une singulière désinvolture (ne serait-ce que par les cryptogrammes) à satisfaire aux conditions d'une communication réussie avec ce lecteur futur. Dès lors, quelle sorte de compréhension attend-il de cette instance à la fois désirée et négligée? C'est la question que les lignes ci-dessous voudraient approfondir, pour lui apporter une réponse possible.

Je pars de cette opinion, très largement partagée¹, que le texte de *Henry Brulard* était réellement destiné à la publication, tel qu'il nous est parvenu. Les testaments, qui lèguent le manuscrit à Constantin, ou Levavasseur, ou Philarète Chasles, etc., en vue d'une publication posthume, figurent sur divers folios du manuscrit et portent des dates entre novembre 35 et janvier 36, trahissant ainsi une préoccupation constante pendant le temps où écrit Stendhal. Certes, des notes marginales laissent entendre qu'il envisageait des aménagements: «A placer ailleurs en recopiant», note-t-il une fois (II, 357)*; ou bien: «Je laisse les chap. 13 et 14 pour les augmentations à faire à ces premiers temps» (I, 258). Mais ce type de notes, d'ailleurs assez rares, ne permet à aucun moment de supposer que Stendhal aurait considéré ce texte comme un simple premier jet et qu'il aurait eu en vue une refonte ou une nouvelle rédaction².

Restent pourtant un certain nombre de difficultés, dès le moment où on prend au sérieux, et dans toutes ses conséquences, cette évidente destination du texte, ce texte destiné à être imprimé et édité par l'entremise d'un Constantin ou d'un Levavasseur.

* L'indication des pages renvoie aux tomes I et II de *Henry Brulard*, dans les *Œuvres complètes* éditées par del Litto et Abravanel au «Cercle du bibliophile», Genève, Edito-Service, 1968.

L'une de ces difficultés réside évidemment dans l'aspect multiplement cryptographique du texte. En tout cas, il est vain de se demander si une copie ultérieure (ou une dictée, comme il en est parfois question) aurait corrigé tout ou partie de cet aspect cryptographique, depuis de simples abréviations comme Z. pour Zénaïde, à celles, légèrement cryptographiques, comme LΦ pour Louis-Philippe, ou à des graphies ludiques comme $5 \times 10 + \sqrt{9}$ pour désigner son âge. Et ce sont vaines hypothèses que de se demander quelle capacité de décryptage Stendhal attendait (ou n'attendait pas) de ses lecteurs virtuels. On peut toujours imaginer, dans la perspective d'une communication réellement envisagée avec de futurs lecteurs, que «gionreli» (pour religion) ou «tjéjé» (pour jésuite) sont un clin d'œil à un lecteur intelligent, désiré, plus subtil que MM. de la police de Civitavecchia. Mais il faudrait faire d'autres hypothèses avec «Mero» et autres anagrammes de Rome, ou «M^{me} 120» (pour M^{me} Ciabatta, qui habitait 120, rue Vignaccia); et d'autres hypothèses encore pour l'emploi, au moins à deux reprises, du pseudonyme intime de «Dominique».

Mais on sait aussi que Stendhal, en écrivant, pense à des lecteurs bien réels, ces éditeurs dont il écrit les noms et à qui il lègue son manuscrit. Or il accorde à ces lecteurs, en toute tranquillité, des droits exorbitants: «Je prie mon éditeur, si jamais j'en ai un, de couper ferme ces longueurs» (I, 112); ou bien: «Je prie M. Levavasseur d'abréger ferme s'il imprime» (I, 187). Il n'est pas assuré que cela ne soit que coquetterie d'auteur. Je dirai même que, paradoxalement, c'est au moment où le texte désigne de tels lecteurs (dont Stendhal espère bien qu'un d'eux au moins lira réellement son manuscrit), c'est à ce moment-là que la question d'un lecteur possible semble s'annuler d'elle-même. En effet, la remarquable indifférence avec laquelle Stendhal envisage les modalités d'une éventuelle publication signifie que, dans l'acte d'écrire, n'entre guère en compte le souci d'une communication effectivement réalisée avec des lecteurs futurs. Dès lors, qu'importe l'aspect cryptographique du texte, puisque Stendhal est si peu préoccupé par ce qui pourrait advenir réellement de ce texte, entre les mains d'un éditeur, puis du public.

Dans un premier temps, on pourrait donc conclure à une image très intime du lecteur, à une instance tout intériorisée, qui ne peut être, en fin de compte, que Stendhal lui-même, comme on l'a dit si souvent, Stendhal jouissant de lui-même dans et par l'exercice de l'écriture.

Pourtant il y a quelque chose ici qui résiste, et qu'on pourrait exprimer sous la forme du paradoxe suivant :

D'une part, l'adresse au lecteur est extrêmement insistante (elle est explicite à presque chaque page); c'est sous le regard de celui-ci que Stendhal déclare écrire. Or, en situant ce lecteur vers 1880 ou même parfois au-delà de 1900, il en souligne très fortement l'altérité. C'est l'autre, et même tellement autre qu'il est par excellence l'inconnu dont on ne sait rien : « Ceci est nouveau pour moi : parler à des gens dont on ignore absolument la tournure d'esprit, le genre d'éducation, les préjugés, la religion ! » (I, 12). Ce lecteur-là, on pourrait dire que Stendhal se le donne comme une exigence. En effet, s'il ignore tout de ses valeurs, de sa manière de penser, de ses références culturelles, etc., il ne peut pas préjuger de ce qui, pour lui, sera vain bavardage ou propos décisif, de ce qui le choquera ou le laissera indifférent, le convaincra, le séduira ; bref, il n'y a pas de manipulation possible, ni possibilité de se composer un visage adéquat. C'est pourquoi Stendhal conclut : « Quel encouragement à être *vrai*, et simplement *vrai*, il n'y a que cela qui tienne ».

Si d'une part, donc, le lecteur que se donne imaginativement Stendhal est l'autre par excellence, celui d'un autre temps, on constate d'autre part que le texte trahit une remarquable indifférence à fournir à cet étranger, à cet inconnu, les moyens de se représenter et de juger ce dont il est question. Je constate en effet qu'en de multiples occurrences le texte se caractérise par la pauvreté de son contenu informatif, compte tenu de la compétence que Stendhal, en train d'écrire, peut supposer chez son lecteur virtuel. Je prends un exemple dans le passage bien connu où, à propos de son libéralisme, il écrit : « J'ai horreur de ce qui est sale, or le peuple est toujours sale à mes yeux. Il n'y a qu'une exception pour Rome, mais là la saleté est cachée par la férocité ». Et, pour illustrer cette dernière affirmation, il ajoute, entre parenthèses : « Par exemple, l'unique saleté du petit abbé sarde Crobras, mais mon respect sans bornes pour son énergie. Son procès de cinq ans avec ses chefs. *Ubi missa, ibi mensa*. Peu d'hommes sont de cette force. Les princes Caetani savent parfaitement ces histoires de M. Crobras de Sartène, je crois, en Sardaigne » (I, 223). Quelles sont ces histoires de M. Crobras ? En quoi consiste son « unique saleté » ? Que vise, à ce propos, le jeu de mots *ubi missa, ibi mensa* ? Cette série d'allusions dépasse évidemment la compétence que Stendhal peut supposer à son lecteur de 1880.

Cette indifférence à l'égard du lecteur, qui ne sera pas en

situation de comprendre la portée des réflexions ou simplement des notations du narrateur, est soulignée par Stendhal lui-même, dans tel passage du chapitre XIII, quand il écrit: «Excusez cette longue parenthèse, ô lecteur de 1880! Tout ce dont je parle sera oublié à cette époque» (I, 211). Or, dans cette parenthèse, il exprime son indignation devant l'attitude de certains hommes politiques en telle circonstance contemporaine, mais sans donner l'information minimale qui permettrait au lecteur d'apprécier ce qui motive cette indignation. Il s'agit d'une condamnation, jugée excessive, mais dont il ne donne pas le motif; il lui suffit de noter la circonstance, sans en préciser le contenu, et de fixer le mouvement de son indignation.

Il arrive toutefois que Stendhal se lance dans une véritable explication, manifestement destinée au lecteur pour lui permettre de comprendre les événements qu'il évoque. Au moment de rendre compte, par exemple, des réactions de son entourage à la mort de sa mère, il fournit au lecteur un ample historique sur le Dauphiné et une description du caractère des Dauphinois. Or ici, justement, il souligne le caractère exceptionnel de ce qu'il appelle lui-même une digression. Les trois paragraphes commencent par ces mots: «J'apprends au lecteur que [...]»; et à la fin, on peut lire: «Maintenant que j'ai fait la cour aux lecteurs peu sensibles par cette digression [...]» (I, 52-53). C'est donc une digression, et même honteuse, que de fournir au lecteur les moyens de comprendre le comportement des personnes dont il évoque le souvenir. Sans doute perçoit-on la trace d'un sourire; cela n'en reste pas moins une belle preuve, *a contrario*, que, de façon générale, l'acte autobiographique de Stendhal fait fi de l'incompétence de son lecteur futur, auquel pourtant il s'adresse avec tant d'insistance.

Cela est particulièrement flagrant dans l'emploi des noms propres. Bien des noms de personnes sont cités, pour le seul plaisir, semble-t-il, de fixer le souvenir d'une rencontre. Mais si, pour Stendhal, ce nom désigne une personne familière et les expériences qui s'y rattachent, il ne peut être, bien souvent, pour le lecteur futur, qu'un signe sans référent et sans représentation. Lorsque Stendhal, par exemple, évoque sa première communion, que, dit-il, son père lui fit faire «à Claix en présence du dévot charpentier Charbonot, de Cossey» (I, 165), le lecteur ne sait rien, par ailleurs, de ce personnage, ni du sens de sa présence en cette occasion. Mais il arrive encore plus fréquemment ceci: tel nom propre est cité, dont le porteur est censé être une illustration, une référence éclairante pour ce qui vient d'être dit; mais cette personne

ne pouvant être connue du lecteur de 1880, la citation de son nom n'apporte rien au contexte, et c'est le contexte qui charge ce nom d'un début de signification. Ainsi du nom de M. de Blancmesnil (dont MM. del Litto et Abravanel avouent, dans leurs notes érudites, tout ignorer), dans cette réflexion sur le snobisme musical: «Il n'est pas de jeune homme affecté du faubourg Saint-Germain, comme M. de Blancmesnil, par exemple, qui ne se dise fou de la musique» (II, 262).

Comme le dit Ducrot, «il est anormal d'employer un nom propre si l'on ne pense pas que ce nom 'dit quelque chose' à l'interlocuteur, si donc l'interlocuteur n'est pas censé avoir quelque connaissance sur le porteur de ce nom»³. Il en va d'ailleurs de même souvent pour les noms de lieux ou pour les dates, que Stendhal se plaît à noter dans le pur exercice mémoratif, sans qu'on puisse y reconnaître d'autre fonction. Tout au plus pourrait-on dire que cela a, sur le plan de l'autobiographie, quelque analogie avec ce que Barthes, à propos du récit de fiction, appelait «effet de réel».

L'indifférence que manifeste si souvent Stendhal à l'égard de ce que peut savoir son lecteur de 1880, ou plutôt de ce qu'il ne sait sûrement pas, s'inscrit dans une logique qui, en somme, découle assez naturellement du choix qu'il fait d'un tel lecteur. En effet, ce qui caractérise ce lecteur, c'est précisément l'incertitude totale dans laquelle Stendhal fait profession d'être à son endroit. Et on se rappelle la conclusion qu'il en tire: «Quel encouragement à être *vrai*». Tel est le parti adopté: il est vain de vouloir s'expliquer, ou même, à la limite, expliquer quoi que ce soit; il y a seulement à fixer ce que livre la mémoire et comment cela est senti dans le moment de l'écriture.

Sur ce point, nous sommes assez loin, semble-t-il, de ce qu'on peut appeler le lecteur idéal, si l'on entend par là cet interlocuteur imaginaire, un lecteur tel que peut se le souhaiter l'auteur, qui satisfasse son désir d'être compris, avec qui il puisse se sentir en étroite connivence, et qui, de ce fait, cautionne en quelque sorte le sens.

Retenons tout de même que, dans une entreprise autobiographique, ce lecteur idéal est évidemment, au moins, celui qui fait confiance à la bonne foi de l'auteur; et cela est impliqué dans la phrase «quel encouragement à être *vrai*». Mais il y a plus.

Rappelons-nous d'abord qu'en commençant à écrire *Henry Brulard*, Stendhal prétend répondre à des questions telles que: «Qu'ai-je donc été?» ou «Ai-je dirigé le moins du monde ma vie?» (I, 3, 5). Et il définit ainsi le projet autobiographique: «Je

devrais écrire ma vie, je saurai peut-être enfin, quand cela sera fini dans deux ou trois ans, ce que j'ai été [...]» (I, 7). Mais on se rappelle aussi que, pour Stendhal, cette exigence du gnôti seauton trouve sa limite dans une formule qui revient à plus d'une reprise: «L'œil ne se voit pas lui-même» (I, 214; cf. aussi I, 9). Il est intéressant de noter que, non seulement, cette idée est déjà présente dans *Souvenirs d'égotisme*: «On peut connaître tout, excepté soi-même», mais qu'à la page suivante, il ajoute, pour définir dans quel état d'esprit il écrit: «Je suis heureux en écrivant ceci [...]. Je fais ceci aisément sans autre peine et plan que *me souvenir*»⁴. Or *Henry Brulard* a radicalisé cette manière d'envisager l'acte autobiographique: il s'agit, écrivant ses souvenirs, de les écrire vite, sans lever la plume, pourrait-on dire, sans s'occuper du «bien écrire» (au sens graphique de l'expression, autant qu'en son sens stylistique). Car c'est à cette condition qu'il pourra saisir ses idées dans l'immédiateté de leur émergence, dans l'instant où, par l'acte même d'écrire, il appelle d'autres souvenirs qui se dévoilent.

Le lecteur de 1880 n'est plus alors seulement cet inconnu pour lequel il est vain de vouloir se composer un visage, s'expliquer, écrire une histoire ordonnée de sa vie, comme un roman. Mais il est aussi celui à qui est déléguée, attribuée cette vision que l'œil ne peut avoir de lui-même; il est le miroir dans lequel Stendhal pourrait avoir, de lui-même, une vue globale de soi, tel qu'il se montre, écrivant ses souvenirs.

Au point où nous en sommes, on pourrait être tenté d'établir des analogies avec ce «suffisant lecteur» dont parle Montaigne au chapitre XXIV du Livre I («Divers evenemens de mesme conseil»), qui «descouvre souvant ès escrits d'autruy des perfections autres que celles que l'auteur y a mises et apperceuës, et y preste des sens et des visages plus riches»⁵. Pourtant l'analogie est partielle; elle ne porte que sur le crédit accordé par Montaigne à son futur lecteur: l'auteur renonce à la prétention de maîtriser tout le sens de son écrit. Mais ce sur quoi insiste Montaigne, c'est un surcroît de sens, des richesses nouvelles que découvre le «suffisant lecteur». Or, chez Stendhal, il s'agit apparemment de plus et d'autre chose. Tout se passe comme si le texte offert au lecteur de 1880 attendait tout son sens de ce lecteur, comme si Stendhal, «absorbé», comme il dit, par la montée des souvenirs qu'il provoque et fixe fébrilement, laissait à son lecteur la responsabilité de saisir globalement l'image que constituent de lui à la fois ces souvenirs et la manière dont il les fixe.

Dès lors, il est possible de dire en quoi le lecteur virtuel de 1880 peut être pour Stendhal un lecteur idéal, c'est-à-dire un lecteur qui le comprenne tel qu'il désire être compris. Il y a d'abord cette déclaration: «Je cours la chance d'être lu en 1900 par les âmes que j'aime, les M^{me} Roland, les Mélanie Guilbert, les...» (I, 11). Nous avons là au moins l'aveu explicite d'un désir d'être compris, d'être apprécié (pour ne pas dire: d'être aimé) tel qu'il s'offre à son lecteur. Or, ce qui est offert à la lecture, c'est moins le récit d'une vie que l'activité du sujet lui-même en train d'écrire, de s'écrire, de se plaisir à écrire, de se remémorer, de se livrer à ses manies (l'anglomanie, par exemple), ses obsessions ou ses goûts, serait-ce celui de la cryptographie. Pour cela, il a besoin de projeter, au-delà de l'acte d'écrire, la fiction d'un regard qui enregistre les signes de cette activité et de ce qu'elle produit.

«J'écris à l'aveugle», dit-il (I, 107); c'est la condition même de son entreprise. A un premier niveau, on peut dire qu'il se reconnaît et se découvre lui-même; il fait confiance à ses souvenirs tels qu'il les vit dans l'instant où il les note; en ce sens, il écrit pour lui-même et il est indifférent à ce qu'en comprendra le lecteur futur; il ne peut même raisonnablement qu'y être indifférent, puisqu'il ignore ce que sera ce lecteur. En revanche, ce qu'il devient dans et par le texte qu'il est en train d'écrire et par la manière dont il l'écrit, la compréhension en est déléguée au lecteur futur. En tout cas, ce que signifie l'insistante adresse qui est faite à ce lecteur, c'est que celui-ci dispose d'une position privilégiée, à partir de laquelle la réalité actuelle du sujet écrivant peut être le mieux perçue et comprise. En ce sens, ce lecteur est bien un lecteur idéal, désiré par l'auteur, puisqu'il figure le lieu d'où l'entreprise autobiographique prend son sens le plus complet, dans sa plus complète authenticité.

Convenons que ce dispositif pourrait être compris par nous, lecteurs réels, comme une stratégie efficace et contraignante, pour nous faire admettre la bonne foi de l'auteur. Mais nous voilà alors aux prises avec une rhétorique de la sincérité, avec tous les doutes que cela peut déclencher, avec tous les pièges que creuse ce genre de discussion. C'est pourquoi je préfère conclure en constatant que le lecteur idéal de *Henry Brulard* s'inscrit (et avec quelle insistance!) dans le texte même comme objet d'un désir: le désir d'une instance qui cautionne la spontanéité de l'écriture, la liberté de son mouvement et, par l'absence d'une organisation trop concertée du texte, la plus grande justesse possible de l'expression.

Et ce désir, inscrit dans le texte même, est évidemment aussi constitutif du personnage de Stendhal, tel qu'il se construit pour nous dans *Henry Brulard*.

Michel DENTAN.

(Université de Lausanne)

NOTES

¹ Cf., par exemple, del Litto dans sa préface à *Vie de Henry Brulard*, «Cercle du bibliophile», Genève, Edito-Service, 1968, pp. XI-XII, ou bien Philippe Lejeune, in *Stendhal et les problèmes de l'autobiographie* (Actes du Colloque interuniversitaire de Grenoble, avril 1974), Presses universitaires de Grenoble, 1976, p. 32.

² Dans *Souvenirs d'égotisme*, dont la démarche scripturale préfigure celle de la *Vie de Henry Brulard*, on retiendra cette affirmation sans ambiguïté: «Pour tâcher de ne pas mentir et de ne pas cacher mes fautes, je me suis imposé d'écrire ces souvenirs à vingt pages par séance, comme une lettre. Après mon départ, on imprimera sur le manuscrit original. Peut-être ainsi parviendrai-je à la vérité [...]» (*Souvenirs d'égotisme*, in *Œuvres complètes*, «Cercle du bibliophile», Genève, Edito-Service, 1970, p. 40).

³ *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov), coll. «Points», Paris, Editions du Seuil, 1972, p. 321.

⁴ *Op. cit.*, pp. 93-94.

⁵ Montaigne, *Œuvres complètes*, «Bibliothèque de la Pléiade», Paris, Gallimard, 1962, p. 126. Je renvoie à la belle étude que Michel Charles a faite de ce chapitre dans *Rhétorique de la lecture*, Paris, Editions du Seuil, 1977, pp. 289 à 298. Cf. aussi Jean Starobinski, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982, pp. 46 à 49.

M. D.